



SUITE CI-CONTRE ->

DÉCLARATION D'ACCIDENT A ADRESSER A LA MDS, DANS LES 5 JOURS DE SA SURVENANCE

(établie par le blessé, elle doit être contresignée par un responsable du club) LES ZONES SUIVIES D'UNE (*) SONT A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

NUMÉRO D'AFFILIATION DU CLUB (*) :		
NOM ET ADRESSE DU CLUB (*):		
NOM ET ADRESSE DU CORRESPONDANT (*) :		
TÉLÉPHONE : L L L L L L L L L L L L L L L L L L		
CODE POSTAL : VILLE :		
JOINDRE IMPÉRATIVEMENT COPIE DE LA LICENCE EN COURS		
LE BLESSÉ EST-IL BÉNÉFICIAIRE DE GARANTIES COMPLÉMENTAIRES DE TYPE SPORMUT OU AUTRE (*) : OUI NON		
Si oui : Nom et Numéro du contrat :		
NOM ET PRÉNOM DU BLESSÉ : (*)		
ADRESSE (*): N° Rue CODE POSTAL		
Bureau distributeur : Nº TÉLÉPHONE : Nº TÉLÉPHONE :		
SEXE DU BLESSÉ (1 = MASCULIN – 2 = FÉMININ) DATE DE NAISSANCE (*):		
PROFESSION DU BLESSÉ :		
Nom et adresse de l'employeur ou de l'établissement scolaire ou universitaire :		
RÉGIME DE PRÉVOYANCE OBLIGATOIRE (*) :		
Le blessé est-il ASSURÉ SOCIAL TRAVAILLEUR INDÉPENDANT OU COMMERÇANT		
AUTRE :		
NON ASSURÉ SOCIAL (préciser la raison)		
RÉGIME DE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE (*): OUI NON		
Nom de cette mutuelle ou organisme assureur : N° de Contrat :		
Adresse de la mutuelle ou organisme assureur :		
L'ACCIDENT S'EST PRODUIT AU COURS (*): d'un trajet d'un entraînement d'une compétition		
autre cas (à préciser) :		
DATE DE L'ACCIDENT (*) HEURE (*)		
LIEU ET DÉPARTEMENT DE L'ACCIDENT (*) :		
SPORT OU ACTIVITÉ PRATIQUÉ AU MOMENT DE L'ACCIDENT (*) :		



CIRCONSTANCES EXACTES DE L'ACCIDENT (*) :		
NOM DE LA COMPÉTITION ET DES CLUBS CONCERNÉS (*) :		
Nom et adresse du premier témoin (*) :	Signature :	
Nom et adresse du second témoin :	Signature :	
Noms et adresses des autres personnes impliquées dans l'accident :		
A-t-il été établi un procès verbal ou tout autre rapport par les autorités locales, pré Dans l'affirmative, en communiquer les coordonnées :	- -	
Le blessé a-t-il été hospitalisé : OUI NON		
JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN CERTIFICAT MÉDICAL ÉT DE L'ACCIDENT. CE DOCUMENT, A ADRESSER SOUS PLI C CONSEIL DE LA M.D.S., DEVRA COMPORTER LES MENTION • DATE DE L'EXAMEN MÉDICAL, • DATE DE L'ACCIDENT, • NATURE ET SIÈGE DES BLESSURES, • DURÉE DE L'INCAPACITÉ SPORTIVE MINIMU • DURÉE DE L'ARRÊT DE TRAVAIL, S'IL Y A LIE EN CAS DE BRIS DE LUNETTES OU DE PERTE DE LENTILLES, IL CON' DU PORT OBLIGATOIRE DES LUNETTES OU LENTILLES PENDANT LES	CONFIDENTIEL A L'ATTENTION DU MÉDECIN IS SUIVANTES (*) : M, U. VIENDRA DE JOINDRE LA CONFIRMATION MÉDICALE	
S'IL NE S'AGIT PAS DU BLESSÉ NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE	QUI DOIT RECEVOIR L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION :	
NOM ET PRÉNOM: ADRESSE: N° Rue Ville Bureau distributeur: Fait à le Signature du Blessé:	N° TÉLÉPHONE :	

En cas d'assistance, téléphonez à :

M.D.S. ASSISTANCE : 01 45 16 65 70 (International : +33 1 45 16 65 70)